Un Cadeau Qui Prouve

que la Noël n'arrive qu'une fois l'année, alors pourquoi ne pas la fêter en achetant un piano? Rien de plus beau, de plus durable qu'un piano. Il procure le bonheur à tous. Voyez nos genres de pianos choisis spécialement pour les fêtes variant en prix de $185 à $360, ayant parmi eux de tels instruments comme les KIMBALL, EMERSON, HARDMAN, STANDARD, CROWN, KROEGER HALLET & DAVIS, WHITNEY, HINZE et JUNIUS HART. Comptant ou à des conditions faciles. Nous faisons une livraison immédiate sur le premier petit paiement au comptant fait, en vous laissant payer la balance d'après vos moyens et capacités. Nous vendons par la malle.

JUNIUS HART PIANO HOUSE
LIMITED.
J. P. SIMMONS, Treas. & Mgr.
1001 CANAL STREET
Coin Bourgogne.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECÈS

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures

MARIAGES—Benjamin Ciese à Violet Brooks, Hugh C. Farrel à Annie L. Mauthe, Joseph Hudson à Vve T. Caso, John A. Guillot à Margaret V. McWilliams, Louis Clark à Emma Finn, Andrew Simms à Olivia Baptist, Louis E. Bethancourt à Henrietta Meyer, Henry Cambre à Emilie Ducros, Henry McGee à Winnie Young, Peter Baker à Ella Irving, Louis W. Castro à Emilie A. Prattini, Frank E. Wriggle à Vve C. F. Renfro, Edward A. Barnes à Louisa Heina, John Scott à Louisa Nixon, Ashton McGee à Effa Wade, Louis P. Kirchmer à Susan Bertonnière.

NAISSANCES—Mmes S. Boscarino, un garçon; L. E. Wicht, un garçon; W. J. Bosworth, un garçon; A. Brosnier, un garçon; L. J. Delaup, une fille; W. A. Steele, une fille; C. J. Marquer, un garçon; J. Brand, une fille; L. Lapuyade, une fille; C. D. Callahan, un garçon; J. J. McNamara, une fille; M. Alvarez, une fille; Castrogiovanni, une fille; J. E. Jacobs, une fille; J. N. McNeely, un garçon; J. Pedepan, un garçon; C. L. Fornerette, un garçon; W. R. Higgins, un garçon; J. H. Petrey Jr un garçon; A. C. Holman, un garçon; A. Jones, un garçon; J. A. Garcia, une fille; S. C. Escofier, un garçon.

DÉCÈS—P. Abrams, 26 ans, 527 S. Remparts; veuve Mary Kednedy, 76 ans, 419 S. Dorgenois; T. Skinner, Jr, 16 ans, 2237 Constance; veuve Eliza Peterson, 86 ans, 1502 Champs Elysées; C. L. C. Rareshide, 48 ans, 3119 Bourgogne; H. Moriarty, 43 ans, Hôpital de Charité; P. Grunberg, 2 mois, 703 rue N. Miro; veuve Annie Kennedy, 75 ans, 220 rue N. Robertson; Adèle Antoine, 10 ans, Hôpital de Charité; Jane Turner, 60 ans, Hôpital de Charité; Vve B. Laplace, 67 ans, 3708 Canal; E. Florence, 53 ans, 2228 Poydras; Elizabeth Levi, 51 ans, 726 Antonine; W. Lewis, 21 ans, 811 avenue Jordan; Vincent Giles, 6 mois, 621 St-Philippe; Joseph Fisher, 3 ans, Crète et Ursulines; Ernestine Aucoin, 43 ans, 3203 Annette.

TRIBUNAUX.

Cour Civile de District

Junius Hart Piano House vs Wm Bauerle, réclamation de $140 sur un compte courant.

Geo. B Harrison vs The American Brewing Co., action en recouvrement de $137.41.

Anthony Aprill vs Mme Helena A. Schwartz, réclamation de $4,500 sur des actions.

Vve J. Morgan vs Mme Bliss. D. Alexander, réclamation de $261 sur des billets.

Kate Buford vs Octo Jones, séparation de corps et de biens.

Succession ouverte:
Alfred Wagner.

Deuxième Cour Criminelle de Cité.

Juge A. M. Aucoin.

Comparutions:

Jules Gabriel, actes de violence; Fred Wilson, F. W. Goetz, attaque à main armée; F. W. Goetz, vol et attaque et blessure: Hy Carter, blessure; Wm Robinson, P. Cazoleos, port d'arme cachée; G. M. Senach, Julius Groetsch, Thos Clifford, violation de l'acte 18 de 1896.

Condamnations:

Wm Payne, attaque, $25 d'amende ou 90 jours de prison; Geo Dwyer, larcin, 90 jours de prison; A. Washington, attaque, $10 d'amende ou 30 jours de prison; Fk Mason, vagabondage, 30 jours de prison.

Acquittés:

Eliza Coleman, larcin: Berthe Jones, Arthur Greenwood, actes de violence: John Lebau, violation de la loi du dimanche.

Envoyé devant la Cour criminelle:

Ed. Shannon, attaque et blessure.

Cour Suprême de l'Etat.

Les arrêts suivants ont été rendus hier à la Cour Suprême de l'Etat:

Nouvelles auditions de causes refusées:

Le maire de Nouvelle Ibérie vs Victor Erath.

Arkansas Southern Railroad Co. vs J. H. Wilson.

L'Etat de la Louisiane vs Junius Jones.

John T. Rhodes vs Mme Mary D. Cooper.

L'Etat de la Louisiane vs Robert Brown.

L'Etat de la Louisiane vs J. M. Jonston

Mme Nita H. Byerly vs R. J. Walker et W. E. Dunn.

T. F. Weaver vs T. E. Schumpert.

John B. Murphy vs le jury de police de la paroisse Ste Marie.

L'Etat de la Louisiane vs Bud Caron et Hine Hughes.

J. Ed. Crusel vs Jos B. Tierse.

Par le juge Breaux:

Mme Rose Lynch vs Otto Knoop, jugement confirmé.

L'Etat de la Louisiane vs Louis Dueffechaud, jugement confirmé.

Les héritiers de Louis Gougenheim vs Mme Pauline W. Ermann, jugement confirmé.

Lucy Adam Crockett vs Alfred Maddison, demande repoussée.

La banque de Ste-Marie vs J. D. Simms, demande repoussée.

Par le juge Nicholls:

François Gueble vs la ville de Lafayette; demande repoussée.

L'Etat de la Louisiane vs B. J. Pellerin, jugement confirmé.

Wm G. Day et W. L. Wright vs Covington Bank & Trust Co., jugement infirmé.

Par le juge Monroe:

J. W. Carnes vs W. A. Powell et L. W. Brown, demande repoussée.

Mme Hilda Lamphier vs Mlle Stella Adler, jugement confirmé.

Octave Darby vs Albert Emmer, demande repoussée.

J. B. Rallsback vs A. R. Leonard, jugement amendé.

W. E. Voelkel Jr., vs La Succession de Catherine Aurich, demande repoussée.

Par le juge Provosty:

Luck Adams Crockett vs Alfred Madison, demande accordée.

J. E. Cruzel vs Jos B. Tierse, jugement amendé.

L'Etat de la Louisiane vs The New Orleans Lighting Co., jugement confirmé.

L'Etat de la Louisiane vs Lazar Mabrovich, demande accordée.

Louise Gehnkus vs F. W. Kimberger, jugement confirmé.

L'Etat de la Louisiane vs Wm Armstrong, jugement infirmé.

Par le juge Land:

J. J. Russell vs Citizens' Ice Co., jugement confirmé.

O. H. Stark vs Wm H. Howcott, jugement infirmé.

Chas A. Damonte vs Oliver Patton, jugement infirmé.

L'Etat de la Louisiane vs J. H. Freddy, jugement confirmé.

J. L. Kingsbury vs H. E. Gumbel, jugement amendé.

FAITS DIVERS.

BLESSURE.

En voulant descendre d'un car à l'angle des rues Canal et Chartres, hier soir vers sept heures et demie, Jno. Gebreicht, électricien, est accidentellement tombé et s'est fracturé la hanche droite. Il a été pansé à l'hôpital.

Le retard des trains.

Dans une lettre en réponse à la circulaire adressée le 15 janvier dernier par le comité de l'Union Progressiste dit du service des chemins de fer et de la poste, M. J. T. Harrahan, président du chemin de fer de l'Illinois Central, dit que les retards dans l'arrivée des trains de cette ligne à la Nouvelle-Orléans ne sont dûs qu'à des circonstances qu'il est humainement impossible de prévoir, aux intempéries par exemple.

En outre les trajets sont tellement longs et les ramifications sont si nombreuses qu'il suffit du moindre incident pour causer un retard sur les grandes lignes.

M. Harrahan énumère ensuite les améliorations apportées à son réseau et l'augmentation du trafic pendant les quinze dernières années.

Le tonnage des matières transportées a augmenté de 261,98 pour cent et le nombre de cars de 261,65 pour cent. La puissance de traction a augmenté de 346,33 pour cent, la capacité des cars de 665,35, la circulation des trains de marchandises de 91,48, les voies de garage de 180, les doubles voies de 760, le nombre de locomotives de 144,52, le nombre des cars de marchandises chargés de 128,01 et le chargement moyen par car de 74,24.

M. Harrahan ajoute que les améliorations apportées par la compagnie de l'Illinois Central n'ont pas été utilisées entièrement par les expéditeurs, attendu que tandis que la capacité des cars était augmentée de 95 pour cent le trafic n'augmentait que de 77 pour cent. M. Harrahan se tient prêt à donner tous les renseignements que pourra désirer le comité.

Hangar renversé.

Pendant l'orage d'hier matin le toit d'un grand hangar appartenant à Emile Petitfils et situé au Vieux Lac a été renversé par le vent. Les dommages causés s'élèvent à environ $50.

Tentative de vol et d'incendie.

Hier vers deux heures et demie du matin des voleurs ont pénétré dans le magasin d'épiceries d'Alexandre Rosarius, situé à l'angle des rues Touro et Marais, et ne trouvant rien de valeur à emporter ils ont mis le feu au bâtiment.

Les flammes ont été fort heureusement éteintes très promptement.

La police a ouvert une enquête.

LE BITTER

est endossé par des milliers d'hommes et de femmes de toutes les classes de la société et pourquoi? Parce qu'il les a guéris de maladies de: Estomac, du Foie et des Reins après que tout le reste eut échoué. Si vous êtes toujours sceptique essayez seulement une bouteille du célèbre

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS

aujourd'hui et laissez le montrer par lui même qu'il peut guérir Flatuosité, Constipation, Dyspepsie, Indigestion, Refroidissements, la Grippe ou la Malaria. Il est parfaitement pur.

Orphéon Français.

L'Orphéon Français, cette très populaire société qui a célébré en décembre dernier avec éclat le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation et qui marche d'un pas toujours plus allègre dans la voie du succès, a procédé hier à l'élection de ses officiers pour l'exercice qui va suivre.

Les élus sont MM. S. Vidalat, président; C. A. Jacquet, vice-président; Paul Chanet, trésorier; Adrien Daste, secrétaire; G. Igau, secrétaire adjoint; T. Escudé, secrétaire aux finances; J. M. Rouède, bibliothécaire; R. Delord, bibliothécaire adjoint.

La direction comprend MM. E. Marsolan, R. Euilhet, J. J. Jourdan jeune, M. Maumus, C. Roques, F. Gouazé, E. O. Ducros.

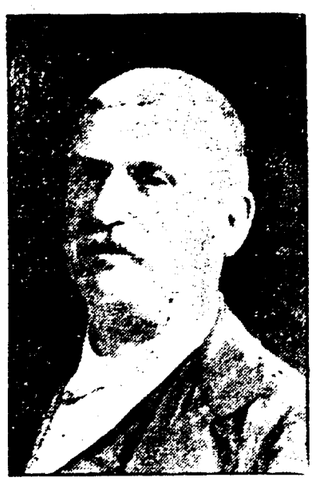

M. S. VIDALAT.

C'est la douzième fois que M. S. Vidalat est réélu président de l'Orphéon Français, et cette nouvelle preuve de confiance et d'estime de ses co-sociétaires ne fera certainement qu'animer encore, s'il est possible, son zèle et son dévouement pour la société. Il sera aidé dans la direction de l'Orphéon Français par des collègues aussi zélés et aussi dévoués.

Association du Barreau.

La réunion annuelle des membres de l'Association du Barreau a été tenue hier après-midi dans la salle d'audience de la division A de la Cour Civile de District sous la présidence de M. E. T. Merrick.

Après l'expédition des affaires courantes les officiers pour l'année 1907 ont été élus comme suit: W. S Parkerson, président; E. H. Randolph, de Shreveport, vice-président; W. S. Benedict, secrétaire.

Il a été décidé de donner le banquet annuel à Shreveport.

Attaque et vol.

Clavin Webb, employé à l'hôtel Grunewald, passait à l'angle des rues Tulane et Dryades hier soir lorsqu'il a été attaqué par deux individus qui l'ont frappé violemment à la tête et lui ont enlevé sa bourse.

Une Chemise Habillée Superieure
En apparence et ajustement égale des chemises faites sur commande. La
Cluett
CHEMISE
de valeur exceptionnelle à $1 50 et plus.
CLUETT, PEABODY & CO.,
Fabricants de Cols Arrow.

Tué par une lampe électrique.

Un jeune garçon de 16 ans, Paul Nicolini, qui demeurait avec ses parents avenue des Champs-Elysées, 1316, a été tué hier matin vers sept heures en essayant d'éteindre une lampe électrique dite incandescente. Chaque matin Nicolini se rendait à l'écurie de James Douglass, à l'angle de l'avenue St-Roch et de la rue Claiborne, pour atteler un cheval de la McGilvray Plumbing Company, dont il était l'employé.

La lampe électrique est suspendue au dessus de la stalle où se trouvait le cheval, et c'est en essayant de l'éteindre avant de partir qu'il a trouvé la mort. Le choc qu'il a reçu l'a jeté sur le sol, où il s'est roulé en proie dans d'atroces souffrances. Il est mort avant l'arrivée de l'ambulance.

Organisation des fonctionnaires sanitaires de la Louisiane.

Une réunion des fonctionnaires sanitaires des villes et paroisses de la Louisiane sera tenue d'ici deux mois sous les auspices du Bureau de Santé de l'Etat, pour effectuer une organisation qui permettra un mouvement et des efforts unanimes pour une campagne d'hygiène dans l'Etat. La réunion ou convention se tiendra dans une ville du centre de l'Etat.

POUR GUERIR UN RHUME EN UN JOUR.

Prenez des cachets LAXATIFS DE BROMO Quinine. Les pharmaciens rendent l'argent s'ils ne guérissent pas. La signature de E. W. GROVE se trouve sur chaque boite 25c.

PETITES ANNONCES.

DEMANDE — Immédiatement—25 couturières en jupes et corsages, aussi des modistes pour garnir, et faire des manches. Bon salaire aux personnes expérimentées. S'adresser au Département des Couturières, D. H. Holmes Co., Ltd. 27 oct—

LES commandes sont promptement exécutées. Orphia West 912 bâtisse Hibernia. Phone main 110. 30 jan—1 sem

Ventes inscrites au bureau d'aliénations

Vve Jacques Pustienne à Mme D. P. Albers, terrain, Orléans, Marais, Villeré, Ste Anne, $3,000.

Paul P. Lagrange à Mlle M. J. Bittel, terrain, Bienville, Iberville, Galvez, Miro, $2,750.

Aug J. Claverie à Chas G. Fletcher, 2 terrains, Berlin, Clara, Milan, Magnolia, $1,400.

Hy Reggio à Peter B. Pedersen, 2 terrains, St Philippe, Salcedo, Ursulines, Lopez, $1,300.

Vve James D. Denègre à H. E. S. Holt, terrain, Baronne, Dryades, Union, Perdido, $50,000.

Robert Raymond à H. Ed Coyle, terrain, Allen, Annette, Miro, Grant, $325.

DECES.

LAPLACE—Décédée, dimanche 3 février, à 1.45 heure a. m. Agée de 67 ans, Mme Veuve B LAPLACE, née Eugénie Sauvage, native de la Nouvelle-Orléans. Les parents amis et connaissances des familles Laplace, Sauvage, Robt. J Beltran et C. Marinoni, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, mardi 5 février 1907, à 3 heures précises de l'après-midi. Le convoi partira de sa dernière résidence No 3708 rue du Canal, coin Télémaque.

Enterrement au cimetière de la Métairie.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT
Entrepreneur de pompes funèbres

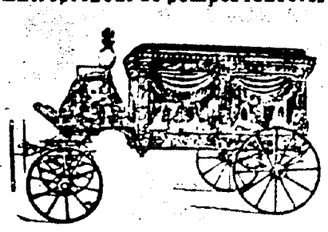

No 623 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1043.

Téléphone No 408.
F. LAUDUMIEY & CO.
LIMITED,
ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres.

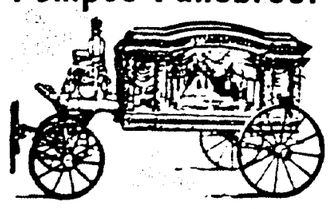

1108 et 1112 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
Entrepreneurs de pompes funèbres pour toutes les sociétés françaises.

B. ADER. GEO. J. MOTHE
ADER & MOTHE,
Les Seuls Entrepreneurs Français de la Nlle-Orléans.
817 rue Toulouse,
En Face de l'Opéra Français.
TELEPHONE 4276.
Avis—Nous sommes les seuls entrepreneurs de la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle Orléans
30 aout—1 an

TELEPHONE 252.
JOSEPH RAY,
Successeur de LABAT & RAY.
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur
No 1308 Avenue Nord Remparts
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades etc. Enterrements faits à des prix modique. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

SUPERIEUR AU COPAHU ET AUX INJECTIONS
SANTAL MIDY
CAPSULES
SOULAGE EN 24 HEURES

Vente Générale: Nouvelle Farmacie
N'A JAMAIS FAILLI
Extrait de Cubèbe et de Copahu de Tarrant en
CAPSULES
Le remède sans égal, prompt et radical de la gonorrhée, la blennorrhée et les flueurs blanches. Facile à prendre, aisé à porter. Employé avec succès pendant cinquante ans. Prix $1, chez Chas. G. Peters, rues Baronne et Poydras, à American Drug Store, 1024 rue du Canal, à la Pharmacie Feldner 3218 rue Magazine, Nouvelle Orléans ou par la poste, de la Tarrant Co., 44 rue Hudson, New York.
13 nov—1 an—mar jeu dim

Pas d'acheteurs.

Une propriété située dans l'ilet borné par les rue Robin, Constance, Magazine et Terpsichore, mesurant 30 pieds de façade sur la rue Robin et 120 pieds de profondeur, et léguée à la ville par feu T. P. Daneel, a été mise en vente hier à midi conformément à une ordonnance fixant le prix d'enchère à $4,000, mais, à part le contrôleur Kennedy, son premier commis M. White, l'ingénieur Donovan et deux représentants de journaux il n'y avait personne dans la salle des séances du conseil, de sorte que la vente a été renvoyée à une date ultérieure.

Il est probable que l'ordonnance relative à la vente de cette propriété sera retirée et qu'une autre fixant un prix d'enchère moins élevé sera déposée. Il en a été ainsi pour la propriété située à l'angle des rues Carondelet et Perdido pour laquelle $60,000 étaient demandés. Ce prix, comme celui de la propriété Daneel, a été jugé exorbitant.

Erreur presque fatale.

T. S. Finnin, qui demeure rue Annonciation, 1914, avec sa famille, s'est trompé de bouteille hier matin et a absorbé de l'ammoniaque au lieu du médicament qui lui était prescrit. Fort heureusement son frère s'est aperçu de l'erreur et il a mandé l'ambulance qui a transporté le malade à l'hôpital.

Grâce aux soins éclairés qui lui ont été donnés Finnin a eu la vie sauvée, et il est probable qu'il sera tout à fait rétabli dans deux ou trois jours.

HELLO! HELLO!
Main 2239 W.
M. ZILBERMANN.
1200 AVENUE ST-CHARLES.
Serrurier français et poseur de sonnettes armurier.
Travaux électriques, Bicyclettes et accessoires.
Réparations dans les 24 heures. Livraison gratuite et prompte.
1er fév—1an

"BANQUE DE NUIT ET DE JOUR."

Nos portes sont maintenant ouvertes de 10 A. M. à minuit. Ceci est pour notre agrément. Pourquoi ne pas ouvrir un compte? Notre Caveau de Dépôt de Sûreté est aussi plus central et plus commodément situé qu'aucun autre en ville.

City Bank and Trust Co.,
RUE CARONDELET, à un ilet de la rue du Canal.
4% PAYES SUR LES EPARGNES.
M. J. SANDERS, Président F. P. BRECKINRIDGE, Caissier.
2 fé—6f

Tous les Trains Courent Maintenant Selon le Tableau Régulier
—SUR LE—
THE TEXAS AND PACIFIC RAILWAY

Le même qu'avant la quarantaine
L'express California et Texas quittera à 8:55 heures a. m. Le train local pour Newroads à 3:55 heures p. m. et le train express pour Shreveport, Monroe et Little Rock à 6:35 p. m.
BUREAU DES BILLETS,
207 RUE ST-CHARLES.
1nov—

En prononçant ces mots, mademoiselle Francine s'emparait du petit bagage de sa grande sœur et se remettait à courir vers la maison, pour qu'on perdit le moins de temps possible avant cette promenade, ces courses, ces jeux à l'orée du bois de Boulogne, où elle pouvait s'ébattre en si folle liberté.

Car, dans le jardinet de la petite maison, il fallait modérer ses ardeurs, ne pas marcher sur les plates-bandes, respecter les légumes, les arbres fruitiers, et même le coin où Pauline cultivait ses fleurs à elle.

Et dans la maison encore, il fallait respecter les tables, les sièges, les meubles; maman était certes adorablement bonne, mais elle maintenait l'ordre chez elle. Elle s'efforçait de maintenir l'ordre aussi dans cette petite cervelle, et une des gronderies d'aujourd'hui avait été causée par cette habitude de mademoiselle Francine, dont elle ne se défaisait que très difficilement, de descendre l'escalier à cheval sur la rampe.

Ces gronderies étaient infiniment douces, du reste, et commençaient presque toujours par ces mots prononcés de la voix la plus affectueuse:

"Ma petite folle, va!"

Et c'est ce que Catherine commença à lui dire, en l'arrêtant un peu, au moment où elle franchissait la porte du jardinet: mais Francine était si emportée qu'elle allait certainement trébucher .... et elle se serait presque mise en colère de ce qu'on lui fit perdre une seconde....

—Puisqu'on va tout de suite au Bois, petite mère.... puisque c'est entendu avec Pauline.... tu comprends, petite mère, qu'on ne peut pas la faire attendre!

Catherine Bouchu sourit, avec d'autant plus de complaisance que la fillette avait déjà disparu; et comme sa Pauline était près d'elle maintenant, elle murmurait:

—Quel diable!.... je ne pouvais plus la tenir! On n'en fera jamais rien de raisonnable de notre poupée!

—Oh! maman! s'écria Pauline avec cette intense admiration que lui avait toujours inspiré sa sœur: elle est si gentille!

Elle disait cela avant même d'avoir embrassé sa mère, et sa mère n'en souffrait aucunement, puisque c'était ce petit bout d'enfant qui était désormais leur grand but, leur lien, en dehors de ce qui leur était personnel à toutes deux.

* * *

Et encore! avaient-elles quelque chose de personnel à chacune d'elles? Ne formaient-elles pas un seul être en deux personnes, depuis l'horrible chagrin qui avait fait de la maman une veuve et de la fille une orpheline: depuis le moment où, après les plus folles illusions, elles avaient bien dû se rendre compte que tout était fini de leur vie d'autrefois et qu'elles étaient bien seules au monde?....

Et devant l'abandon, certain, définitif, c'est Pauline qui avait été la plus courageuse, qui avait osé dire:

—Cela vaut mieux, maman!.. Il t'avait trop fait souffrir, car je comprends tout, maintenant.... et il t'aurait tuée de chagrin.... tandis que nous deux, nous ne nous causerons jamais que du bonheur: nous nous aimerons tant!....

Et elles s'étaient aimées à ne plus faire qu'un, à ne plus avoir que des pensées communes, à ne plus se quitter un instant tout d'abord, de telle sorte que près de deux années s'étaient écoulées sans que Pauline semblât se souvenir que la vie a de dures exigences, sans que sa mère lui rappelât jamais cette noble loi du travail, dans le culte de laquelle elle l'avait pourtant de élevée.

C'est qu'aussi une grande transformation s'était produite dans l'existence de Catherine Bouchu qu'elle expliquait tout simplement à sa fille en lui disant qu'elle avait réussi à amasser de bonnes économies, et que ce qu'elles avaient de mieux à faire pour le moment était de se consacrer toutes deux à l'élevage de leur chère petite poupée.

Car, à peine si on l'avait laissée en nourrice.

Elle ne poussait par très bien chez les paysans à qui madame Lejars l'avait confiée et Catherine avait eu une petite querelle avec elle, prétendant que, si faible qu'elle fût, si pauvre que fût son sang, elle lui eût donné une bien autre énergie si on lui avait permis de la suspendre à son sein. Très rapidement, en effet, elle l'avait adorée.

Les premiers jours, c'était simplement un marché qu'elle accomplissait en toute loyauté: il fallait que Mme Lejars pût dire à l'autre mère, à celle qui avait son fils, combien sa fille était aimée, combien elle serait choyée; et toute la tendresse qu'elle prodiguait à cette enfant, l'autre devait la rendre à son fils.

Combien de temps cela avait-il duré?

Quelques semaines à peine. Et lorsque Mme Lejars avait enfin décidé qu'il fallait enlever la fillette à sa nourrice, Catherine l'avait reprise avec autant d'amour que si c'eût été sa propre chair.

Et elle avait alors adressé sa requête à la brave femme: Puisque l'essai d'une première nourrice n'avait pas réussi et puisqu'elle ne pouvait plus la nourrir elle-même, qu'on lui permît d'élever cette enfant chez elle, avec des soins que personne ne lui donnerait comme elle....

—Car voyez-vous, disait-elle ce sera tout de même un peu comme si je l'avais nourrie à mon sein!

Après deux jours d'hésitation, et comme l'enfant se trouvait tout de suite bien par les soins dont elle l'entourait, on avait permis une expérience un peu plus longue, durant laquelle la fillette s'était encore développée; et finalement, elle; elle avait pu la prendre à elle, tout à elle! et alors il lui avait bien fallu sa Pauline tout le temps avec elle, pour que rien ne clochât dans leur petit ménage féminin.

Pauline avait si cruellement souffert, durant ces derniers mois, que ce fut tout à coup pour elle comme une oasis; et son cerveau redevenant aisément enfantin dans cette joie de jouer à la poupée avec une petite sœur, elle cessa de réfléchir à tous ces lamentables problèmes qui avaient noirci soudain son âme de grande fillette.

Leur situation était si simple aujourd'hui! Elles étaient toutes les deux: rien qu'elles deux, avec leur Francine; et sa maman avait réussi, en secret, à mettre assez d'argent de côté pour qu'on n'eût pas à se préoccuper de l'avenir immédiat.

Et, comme Pauline ne pouvait avoir encore la connaissance de la valeur de l'argent, sa mère lui faisait très facilement illusion, en affirmant simplement qu'elle avait "tout ce qu'il lui fallait jusqu'à nouvel ordre". Quand Bébé serait sortie de sa première enfance, on se remettrait à gagner sa vie.

Cette pieuse tromperie fut encore facilitée à Catherine par la la grande langueur qui s'empara de Pauline au moment où poussait complètement en elle la sève de la jeune fille. Elle eut même quelques embroyns de maladies durant lesquels son cerveau s'assoupissait de plus en plus.

Mais, quand elle fut devenue enfin presque une petite femme, elle se mit à raisonner, à demander à sa maman "où on en était!....

—Car, maman, nous ne pouvons pas continuer de demeurer des paresseuses comme cela!

—Tu dois bien te figurer, ma chérie, que j'y ai pensé tout autant que toi! répondit Catherine fort simplement.

Il y avait déjà plusieurs mois qu'elle réfléchissait à cette nécessité d'organiser une vie de travail, qui expliquât à Pauline l'aisance dans laquelle elles vivaient maintenant.

Et cela lui était imposé aussi par sa conscience, par sa dignité: — elle ne voulait pas être plus longtemps une sorte de gouvernante retrouvant sur l'argent qu'on lui donnait pour élever l'enfant d'une autre, de quoi vivre avec sa fille.

Madame Lejars, qui était toujours l'intermédiaire entre l'autre mère et elle, souleva bien quelques objections: "on" était riche, et ce qu'on lui faisait parvenir chaque mois, était bien peu de chose à côté de ce que l'on aurait pu faire. Si Catherine Bouchu désirait une allocation plus grande, "on" était tout prêt à la lui donner, pourvu qu'elle se consacrât absolument à la fillette qu'elle élevait avec tant de bonheur.

Mais Catherine Bouchu fit ses objections aussi, avec cette dignité, cette fierté de la femme du peuple, qui ne veut rien devoir aux autres.

—Davantage d'argent, à quoi bon? N'avons-nous pas, pour l'instant, plus qu'il ne nous en faut? Et si je besoin que ma fille Pauline voie du luxe autour d'elle?.... Ne se demanderait-elle pas alors quelle en est l'origine? Et ne lui viendrait-il pas un soupçon soit de la vérité, soit de quelque chose d'étrange.... de difficilement explicable?....

A continuer

H. J. ROBBERT
SPECIALISTE D'OPTIQUE,
No 109
Rue Carondelet,
Bâtisse Hennen
Marchand de toutes les nouvelles Besicles, Lunettes et des Yeux Artificiels Perfectionnés.
Seul agent du Monocle "Section Eye Guard Heard. Les prescriptions d'oculistes sont remplies avec soin et convenablement adaptées
Phone No 4570 Main.
31 jan—1m—jeu dim mar